

Le chômage se replie légèrement en Limousin au quatrième trimestre 2013

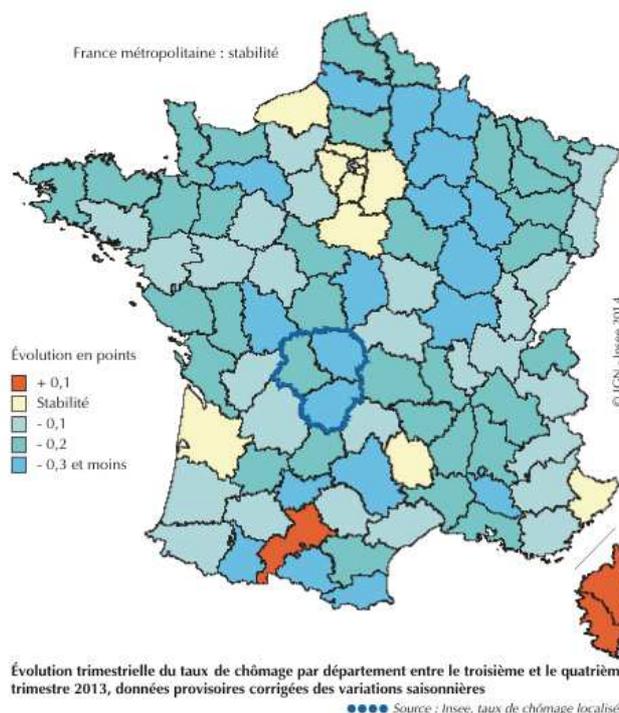
Frédéric CARPENTIER

Au quatrième trimestre 2013, le taux de chômage s'inscrit à la baisse en Limousin et s'établit à 9,0 % de la population active. Cette diminution est plus marquée qu'au niveau national et concerne les trois départements de la région.

Au quatrième trimestre 2013, le taux de chômage en Limousin s'établit en moyenne à 9,0 % de la population active. Il diminue pour le deuxième trimestre consécutif : - 0,2 point après - 0,1 point au troisième trimestre (voir *méthodologie*). Le taux de chômage est également en baisse au niveau national mais le repli est moins important (- 0,1 point). Ainsi, en France métropolitaine, le chômage s'élève à 9,8 % de la population active fin 2013.

Sur une année, le taux de chômage est en léger repli en Limousin (- 0,1 point) alors qu'il est resté stable au niveau national.

Le chômage se replie dans plus de huit départements sur dix en France métropolitaine

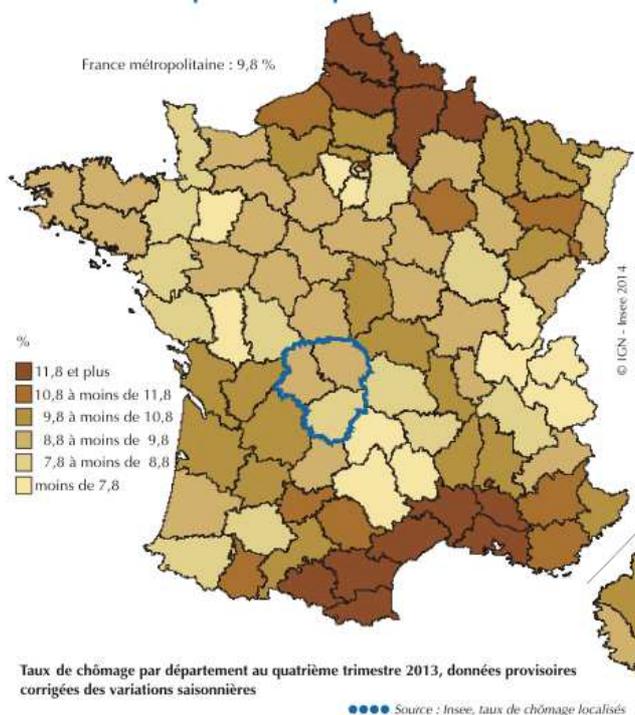


Au quatrième trimestre 2013, le taux de chômage s'oriente à la baisse dans l'ensemble des régions de France métropolitaine hormis en Corse où il est progressé faiblement (+ 0,1 point) et en Haute-Normandie où il demeure stable. Dans la plupart des régions, la baisse est modérée (- 0,1 à - 0,2 point). Elle est plus marquée en Champagne-Ardenne (- 0,5 point), Basse-Normandie et Bourgogne (- 0,3 point).

Sur une année, le taux de chômage est en recul dans douze régions de France métropolitaine, Basse-Normandie et Nord-Pas-de-Calais sont les régions où le repli est le plus important (- 0,3 %).

Le chômage est stable dans trois régions. Il progresse dans sept régions mais la hausse reste contenue sauf en Corse où elle atteint 0,3 point.

Le taux de chômage est inférieur à 10 % dans plus de six départements sur dix



À la fin de l'année 2013, la part de la population active à la recherche d'un emploi est inférieure à 10 % dans treize régions de France métropolitaine. Parmi elles, six régions affichent un taux de chômage inférieur à 9 %. À l'opposé, Nord-Pas-de-Calais (13,0 %) et Languedoc-Roussillon (13,9 %) sont toujours les régions les plus affectées. Le Limousin se situe au septième rang des régions les moins touchées par le chômage, avec l'Alsace et la Basse-Normandie.

■ **Taux de chômage trimestriel - données corrigées des variations saisonnières**

| | Corrèze | Creuse | Haute-Vienne | Limousin | France métropolitaine |
|--------------------|---------|--------|--------------|----------|-----------------------|
| unité : % | | | | | |
| 2013 | | | | | |
| T4 2013 (*) | 7,8 | 9,6 | 9,5 | 9,0 | 9,8 |
| T3 2013 | 8,1 | 10,0 | 9,7 | 9,2 | 9,9 |
| T2 2013 | 8,3 | 10,0 | 9,7 | 9,3 | 9,9 |
| T1 2013 | 8,3 | 10,0 | 9,7 | 9,3 | 9,9 |
| 2012 | | | | | |
| T4 2012 | 8,1 | 9,9 | 9,5 | 9,1 | 9,8 |
| T3 2012 | 7,6 | 9,6 | 9,3 | 8,8 | 9,4 |
| T2 2012 | 7,4 | 9,5 | 9,2 | 8,6 | 9,3 |
| T1 2012 | 7,1 | 9,2 | 9,0 | 8,4 | 9,1 |

(*) données provisoires

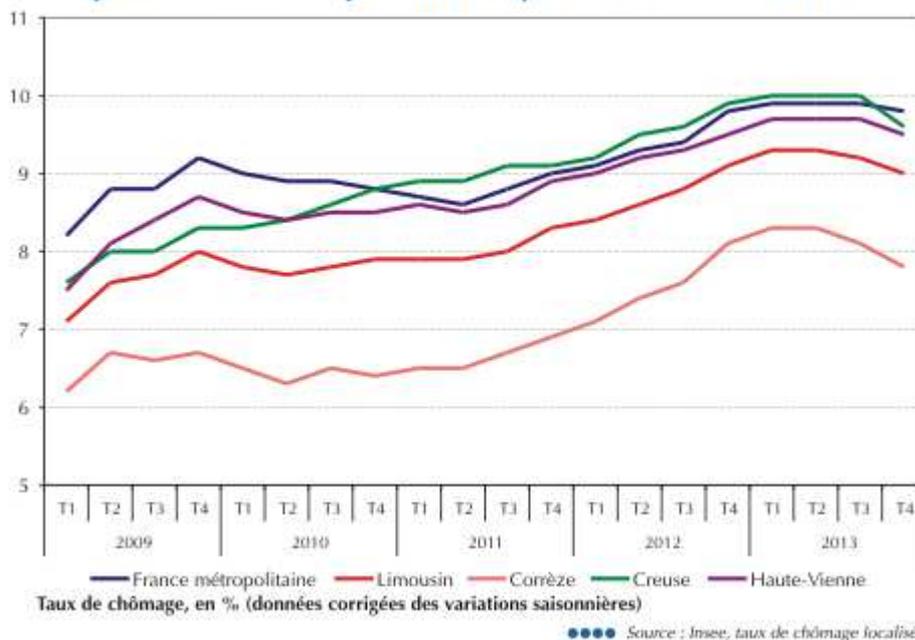
Source : Insee, taux de chômage localisés

Au quatrième trimestre 2013, le taux de chômage est en recul dans les trois départements de la région. La baisse est nette en Creuse (- 0,4 point), elle intervient après trois trimestres de stabilité. Au final, sur un an, le chômage s'est replié en Creuse (- 0,3 point) mais avec 9,6 % de la population active à la recherche d'un emploi, c'est toujours le département limousin le plus affecté par le chômage.

En Corrèze, le taux de chômage s'oriente à la baisse pour le second trimestre consécutif (- 0,3 point après - 0,2 point) et s'établit à 7,8 %. Ainsi, sur une année, le chômage corrézien est en recul (- 0,3 point) et la Corrèze figure parmi les 15 départements affichant un taux de chômage inférieur à 8 %.

Le repli est moins marqué au quatrième trimestre en Haute-Vienne (- 0,2 point) et le chômage s'élève à 9,5 %. En rythme annuel, le taux de chômage est resté stable dans ce département.

Le taux de chômage limousin se replie plus fortement qu'en France métropolitaine au quatrième trimestre 2013



Méthodologie

Les séries de taux de chômage localisés sont révisées à partir de la publication des résultats du quatrième trimestre 2013. D'une part, le taux de chômage est revu à la baisse au niveau national suite à la rénovation du questionnaire de l'enquête Emploi. Ce nouveau calcul situe le taux de chômage national à un niveau inférieur de 0,5 point par rapport aux données publiées antérieurement. D'autre part, la méthode d'estimation des taux de chômage localisés a été améliorée sur différents points concernant notamment l'emploi au dénominateur des taux de chômage localisés (amélioration de la méthode de passage de l'emploi au lieu de travail à l'emploi au lieu de résidence, information sur les travailleurs frontaliers...). À partir d'avril 2014, les nouvelles séries de taux de chômage régionaux et départementaux sont réropolées de ces deux effets : elles sont cohérentes sur l'ensemble de la période d'estimation.

Pour le troisième trimestre 2013, la prise en compte de ce nouveau mode de calcul induit une diminution du taux de chômage limousin de 0,4 point par rapport aux données publiées précédemment.

Directeur de la publication : Yves Calderini
Chef du Service Études et diffusion : Olivier Frouté
Rédactrice en chef : Nathalie Garrigues
Illustrations : Valérie Michard
Conception : Richard Simonneau
Copyright - Insee 2014